



Votre Village

Mareil sur Mauldre

Edition n°299 - Avril 2013



Sommaire

Informations municipales p 2 - 5

- Extrait du Compte-rendu du Conseil Municipal du 18 mars
- Compte Administratif 2012
- Budget primitif communal de 2013
- Cérémonie du 8 mai
- Fête de la musique
- Communauté de communes Gally Mauldre

Vie scolaire p 6

- Inscription à l'école maternelle, rentrée scolaire 2013 : rappel
- Rythme scolaire
- Fête des «CM1-CM2»

Infos diverses p 6-7

- Calendrier des opérations de recensement militaire (ou citoyen) (rappel)
- Opération tranquillité vacances
- Renouvellement de carte d'identité ou de passeport
- Insee : enquête sur le «cadre de vie et la sécurité» auprès des ménages
- Suppression de l'autorisation de sortie du territoire pour les mineurs (rappel)
- Plan de déplacements urbains d'Ile-de-France
- Yvelines étudiants séniors
- Itedec
- Croix rouge : appel au bénévolat
- Calendrier des messes

Associations p 8

- « Cercle de l'amitié »
- « Au plaisir de lire »
- Tennis club
- Mareil GV
- Comité des fêtes : rallye automobile touristique

Dates à retenir

Dimanche 19 mai : 30^{ème} rallye touristique automobile de Mareil, organisé par le Comité des fêtes

Mercredi 29 mai : fête de l'Ecole de Tennis sur les courts du Tennis club

Samedi 8 juin : journée «portes ouvertes» au Tennis club

Samedi 8 & dimanche 9 juin : tournoi du Football club sur le terrain de Mareil

Du vendredi 14 au samedi 29 juin : tournoi open Adultes au Tennis club

Du samedi 15 au mercredi 26 juin : tournoi open Jeunes au Tennis club

Samedi 15 juin : fête des «CM1-CM2» dans les jardins de la mairie de 14h30 à 19h30

Samedi 22 juin : - kermesse de l'école maternelle dans les jardins de la mairie de 14h à 17h30

- fête de la musique et feu d'artifice dans les jardins de la mairie à partir de 19h

Samedi 29 juin : fête du Football club

Vendredi 5 juillet : après la classe début des vacances scolaires

Mardi 3 septembre : au matin rentrée des classes à Mareil

Samedi 7 septembre : forum des associations dans le préau de l'école élémentaire de 10h à 12h30

Dimanche 15 septembre : 27^{ème} brocante de Mareil, organisée par le Comité des fêtes

Et comme toujours :

Tous les lundis : collecte des déchets végétaux

Attention : pas de ramassage des ordures ménagères le 1er mai

Samedi 8 juin : collecte des déchets ménagers spéciaux par l'«Ecobus» sur le parking de la gare de 9H à 13h ; rappel : la collecte est réservée aux seuls Mareillois qui devront se présenter obligatoirement avec un justificatif de domicile

Jeudi 30 mai & 27 juin : ramassage des objets encombrants (à sortir la veille au soir)

Jeudi 16 mai & 20 juin : permanence de l'association pour le développement de l'emploi dans la vallée de la Mauldre en mairie de 9H à 12h

Attention : la mairie et l'agence postale communale seront fermées les :

- samedi matin du 13 juillet au 31 août inclus,

- lundi 5, 12 et 19 août toute la journée.

Retrouvez toutes les informations de Mareil sur Mauldre sur :
www.mareil-sur-mauldre.fr

Le prochain «Votre Village» n° 300 paraîtra le 28 juin
les informations à publier devront parvenir en mairie avant le 15 juin 2013

Publication réalisée par la Commission information de Mareil sur Mauldre :
Max MANNÉ, Claudie FILLON, Jacqueline SCARPETTA, Régis DAGORY, Louis BINET,
Jean Louis ROCHE

Mise en page et impression : 2IP Communication 01 30 90 95 90 - Maule

Informations municipales

Extrait du compte-rendu du Conseil municipal du 18 mars 2013

APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2012 - BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT

SECTION D'EXPLOITATION		SECTION D'INVESTISSEMENT	
dépenses	24 889,79 €	dépenses	370 760,74 €
recettes	19 926,17 €	recettes	456 416,70 €
résultat de l'exercice 2012	-4 963,62 €	résultat	85 655,96 €
résultat antérieur N-1	0,00 €	résultat N-1	-150 620,71 €
résultat de clôture	-4 963,62 €	résultat de clôture	-64 964,75 €
résultat de clôture global			-69 928,37 €

A noter que les restes à réaliser s'élèvent en investissement à 5000 € et en recettes à 79000 €.

APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2012 - BUDGET COMMUNAL

Monsieur GROH, Adjoint aux Finances, procède à la présentation détaillée du réalisé 2012 du budget communal - Se reporter à l'article page suivante dans ce même bulletin.

SECTION DE FONCTIONNEMENT		SECTION D'INVESTISSEMENT	
dépenses	1 532 542,46 €	dépenses	1 047 544,23 €
recettes	1 976 276,35 €	recettes	142 901,72 €
résultat de l'exercice	443 733,89 €	résultat	-904 642,51 €
résultat antérieur N-1	695 291,91 €	résultat N-1	471 664,22 €
résultat de clôture	1 139 025,80 €	résultat de clôture	-432 978,29 €
résultat de clôture - TOTAL			706 047,51 €

REHABILITATION RESEAUX EAUX USEES FIN AVENUE DE CHAVOYE & ALLEE DES ROCHES + EXTENSION CHEMIN DU MOULIN

Certains travaux de réhabilitation du réseau d'eaux usées n'ont pu être réalisés en 2012 faute d'avoir pu obtenir les subventions nécessaires du Conseil Général et de l'Agence de l'Eau.

Les travaux du précédent contrat eau étant terminés (réhabilitation réseau avenue de Chavoys et allées perpendiculaires ainsi que l'extension du réseau chemin de la Cavée), il est décidé d'engager une nouvelle procédure pour réhabiliter le réseau sur la fin de l'avenue de Chavoys ainsi que l'allée des Roches et également pour réaliser une extension du réseau d'assainissement chemin du Moulin.

La SARL Rolland MOREAU est retenue comme assistant à maîtrise d'ouvrage pour un montant d'honoraires de 8600 € hors taxes.

Un dossier de demande d'aides sera déposé dès que possible devant le Conseil Général et l'Agence de l'Eau.

AVANCES SUR VERSEMENT DE SUBVENTIONS 2013

Les subventions suivantes sont accordées :	
Association du Personnel Communal	500 €
Association Mareil GV (ex Music Gym)	1 000 €
Bibliothèque «Au Plaisir de Lire»	2 300 €
Cercle de l'Amitié	2 500 €
Croix Rouge Française (section mauloise)	500 €
Do You Speak English	400 €
Ecole de Musique et Danse	23 000 €
Football Club de Mareil	3 000 €
GBKMM (gymnastique-boxe-karaté)	654 €
Halte Garderie «Les Pitchoun's «de Maule	275 €
Judo (USMM)	2 100 €
La Ligue contre le Cancer	300 €
Scouts Unitaires de France(groupe de Thoiry)	150 €
Tennis Club de MSM	4 000 €
Union Nationale des Combattants	500 €
RITMY	520 €
Caisse des Ecoles	28 000 €
Centre Communal d'Action Sociale	11 000 €

MICROCRECHE

- **PROLONGATION DE LA DURÉE DE LA CONVENTION AVEC LA SOCIÉTÉ «LA PART DE REVE» (SAS LPRN1)**
La convention de délégation de service public passée avec la société privée LA PART DE REVE (LPRN1) est prolongée pour un an soit jusqu'au 22 août 2014.

- **TARIFS AU 1^{er} AVRIL 2013 et REMUNERATION**
Les tranches de tarifs sont calquées sur celles pratiquées par la Caisse d'Allocations Familiales.

Les frais de garde des enfants au 1^{er} avril 2013 (date d'augmentation de la Prestation d'Accueil du Jeune Enfant - PAJE - versée par la CAF) sont les suivants :

Définition du tarif mensuel

Tarifs mensuels sur 12 mois	Tranche A	Tranche B	Tranche C	Tranche D et extra-muros
Forfait de Base: 5 jours et 10h maxi	1 013.40 €	1 073.13 €	1 132.86 €	1 190.60 €
1/2h supplémentaire Forfait 5 jours	50.67 €	53.66 €	56.64 €	59.53 €
Forfait 4 jours et 10h maxi	912.06 €	965.82 €	1 019.57 €	1 071.54 €
1/2h supplémentaire Forfait 4 jours	45.60 €	48.29 €	50.98 €	53.58 €
Forfait 3 jours et 10h maxi	729.65 €	772.65 €	815.66 €	857.23 €
1/2h supplémentaire Forfait 3 jours	36.48 €	38.63 €	40.78 €	42.86 €
Forfait 2 jours et 10h maxi	537.10 €	568.76 €	600.41 €	631.02 €
1/2h supplémentaire Forfait 2 jours	16.11 €	17.06 €	18.01 €	18.93 €

Forfait 1 journée par semaine 10h	253.35 €	268.28 €	283.21 €	297.65 €
1 jour occasionnel 10h (à la journée)	63.34 €	67.07 €	70.80 €	74.41 €
Montant/h des absences remboursables	5.29 €	5.60 €	5.91 €	6.21 €

Le montant de la participation communale versée à l'exploitant au 1^{er} septembre 2013 est fixé à :

	Tranche A	Tranche B	Tranche C	Tranche D et extra-muros
Aide communale horaire	0,92 €	0,61 €	0,30 €	0,00 €

TRAVAUX DE VOIRIE AVENUE DE CHAVOYE & ALLEES PERPENDICULAIRES

Deux projecteurs seront rajoutés avenue de Chavoys par l'entreprise VIOLA sur les arrêts de bus pour une somme de 2405,60 € hors taxes.

ENTRETIEN DU TERRAIN DE FOOTBALL

L'entretien du terrain de football situé derrière la mairie est confié à la société BOTANICA Jardin services pour une somme de 9829 € ht par an.

QUESTIONS DIVERSES

• contrat rural

La mise en œuvre d'un nouveau contrat rural comportant trois actions est décidée. Les travaux envisagés sont les suivants : la restauration de la façade nord de la nef de l'église – le remplacement des huisseries de toutes les salles annexes de la mairie – la restauration intérieure de certaines de ces salles annexes.

Les services de Monsieur Pascal LEJARRE, Architecte, sont retenus pour un montant d'honoraires de 6000 € ht dont 4000 € à récupérer si sa prestation est suivie de la maîtrise d'œuvre.

• Certains habitants demandent que des articles soient de nouveau portés dans le bulletin municipal afin de rappeler à certains propriétaires de chiens leur obligation citoyenne de ramasser les excréments de leur animal sur la voie publique et les trottoirs.

- avenue de Chavoys : des plots rétroréfléchissants vont être installés prochainement sur les chicanes

- Chemin de Richemont : les panneaux interdisant la circulation sur cette voie notamment le dimanche seront rendus plus visibles.

- Rythmes scolaires : la réforme ne sera pas appliquée sur la Commune en septembre 2013. Monsieur le Maire déplore que l'Etat ne compense pas financièrement les dépenses engendrées pour les communes par la mise en place de cette mesure,

- Ecole maternelle : il faut s'attendre en septembre prochain à la fermeture d'une classe

- Vidéoprotection : l'étude technique est en cours. Trois entreprises ont été contactées afin de nous exposer les solutions envisageables. Nous nous orientons vers un système sans centralisation des informations, qui ne seront consultées qu'en cas de besoin, par la gendarmerie.

Il est rappelé qu'un compte-rendu intégral de la réunion de conseil est affiché sur les panneaux officiels, disponible en mairie et sur notre site internet www.mareil-sur-mauldre.fr

Compte Administratif 2012

Ce Compte Administratif est le premier avec le versement à la commune de l'ex-part Départementale des taxes d'habitation, mais compensé par un reversement de 219.000 € à l'Etat au titre du FNGIR (Fonds National de Garanti de Ressources), c'est aussi le dernier sans la CC. (Communauté de Communes de GALLY-MAULDRE).

Les **dépenses réelles(*) de FONCTIONNEMENT** sont, sans le versement au FNGIR, de 1.290.233 €, en augmentation 1,8% par rapport à 2011. La prévision budgétaire était de 1.355.910 €.

Les écarts principaux par rapport au réalisé 2011 :

- Les charges à caractère général sont en augmentation (énergies, cantine et ordures ménagères).
- Les charges salariales et les autres charges de gestion sont stables.

En résumé une augmentation modérée, moindre que celle du coût de la vie.

Les **recettes réelles de FONCTIONNEMENT** sont de 1.741.984 €, en augmentation de 5.0% par rapport à 2011 et ceci en retranchant le FNGIR. La prévision était de 1.650.618 €.

Les variations des principaux chapitres sont :

- Le produit des services (cantine, garderie) en augmentation (idem dépenses).
- Les impôts et taxes en augmentation : l'augmentation des bases et des taux était attendue, la bonne surprise provient du montant des nouvelles taxes reversées par l'état pour compenser les pertes de taxes professionnelles.
- La DGF (dotation de l'Etat) et les Participations sont en légère régression.
- Les autres Produits (immobiliers et financiers) sont en légère augmentation.

Globalement, une augmentation des recettes supérieure à celle des dépenses, d'où une épargne brute 2012 de 451.751€, en forte augmentation, qui soulage le financement de nos investissements.

En INVESTISSEMENT :

Les dépenses réelles sont de 1.033.252 €, avec 972.476 € de travaux d'équipements correspondant aux chantiers réalisés. Ce montant est important et correspond à une grande partie de nos prévisions.

Les dépenses principales sont :

- 631.157 € coût d'une partie des travaux de voirie de l'avenue de Chavoys.
- 134.865 € de dépenses de voirie (Rue Maurice Cayen et réparation de diverses autres rues) ainsi que l'achat d'un tracteur «équipé» pour l'équipe de voirie.
- 107.624 € : lutte contre les coulées de boue de la Cavée, études et achat d'un terrain.

A ces travaux ou à ceux des années précédentes correspondent 116.180 € de subventions et de compensation de la TVA 2010.

Le résultat de l'année est un déficit de 460.909 € qui est compensé par l'excédent de 2011 et donne finalement un résultat de clôture 2012 positif de **706.048 €**. L'ensemble de ces résultats a été approuvé par le Conseil Municipal.

* Le terme « réelles » pour les dépenses et recettes correspond aux seules dépenses ou recettes réellement effectués et qui ne comprennent ni les opérations d'ordre (échanges équilibrés entre des sections comptables), ni les reprises d'excédents ultérieurs qui ne sont ni des ressources ni des déficits de l'année.

Budget primitif communal de 2013

Ce budget est le premier que nous partageons avec la CC (Communauté de Communes GALLY-MAULDRE). Cela fait disparaître de notre budget toutes les dépenses et les recettes des compétences intercommunales transférées (dont les OM) et les recettes fiscales « professionnelles ». Ces ressources fiscales seront prélevées directement au titre de la CC.

Les principaux chapitres du budget de **fonctionnement** 2013 sont en dépenses :

- Les charges à caractère général 360.000 €, diminution importante due à la prise en charge des OM (Ordures Ménagères) par la CC.
- Les charges de personnel 531.000 €, stable.
- Les charges de gestion courante 201.900 €, en diminution provoquée par la reprise de divers organismes par la CC. (-15.000 €).
- Les redistributions : Le FNGIR «Fonds National de Garanti Individuelle de Ressources» 220.000 € depuis 2011 et le FPIC (Fonds de Péréquation Inter-Communales) estimé à 12.000 € : nouveau prélèvement depuis 2012 et destiné aux communes plus « pauvres ».
- Les intérêts d'emprunts : 18.500 €.

Au total hors imprévues et hors FNGIR 1.125.000 € de dépenses réelles, en diminution (effet CC) mais non comparable à 2012 dans le détail.

En **recettes** réelles 1.464.652 € (sans FNGIR), comparables à 2012 dans l'esprit, mais pas dans les chiffres : Disparition de la CFE (Contribution Fiscale des Entreprises) et autres ressources professionnelles associées ainsi que de la TEOM.

- Les ventes de produits 146.500 €, +7.0%. Cette augmentation provient encore des services périscolaires.
- Les impôts et taxes : 1.132.597 € (912.597 € avec le FNGIR soustrait). En diminution, la TEOM et la fiscalité professionnelle ayant disparu de nos ressources. Pour les Impôts Communaux restants, les taux communaux augmentent de +0.2%, auxquels s'ajoute l'augmentation nationale 2013 des bases : 1.8%. A ces ressources s'ajoute la compensation (94.000 € actuellement) versée par la CC., pour tenir compte de nos pertes de ressources.
- Les dotations, subventions, participations 327.810, en diminution, notamment de la DGF (dotation de l'état aux communes) et passage des soutiens Eco-Emballages à la CC.

L'épargne brute dégagée est de 339.652 € (soit 23.2% de nos recettes). Cette valeur est malgré tout en augmentation.

- En **investissement**, le total des dépenses d'investissement est de 1.401.022 €.

Ces dépenses comportent 908.200 € de report de 2012. Les principales dépenses nouvelles sont :

- 181.000 € de provisions pour prévoir l'aménagement rue des fontaines (La participation du promoteur compensera une partie de ces sommes)
- 90.000 € supplémentaires pour l'aménagement anti-coulée de boue sur le chemin de la Cavée (des subventions ont déjà été obtenues).
- 75.300 € de Travaux à l'école et au socio : Ravèlement des 2 bâtiments et divers travaux d'électricité et de revêtement de sol à l'école.
- 24.000 € de Matériels pour la Mairie : Remplacements du photocopieur, Achats de mobilier, de logiciels et matériel informatique.
- 17.000 € de matériel d'Eclairage Public : Installation de

nouveaux mats ou remplacements, matériels pour les Fêtes.

- 21.100 € supplémentaires de Matériel et travaux de voirie : mur du cimetière et allée du Bouloir.
- 11.000 € de divers travaux sur les bâtiments communaux

Le montant total des **subventions** associées à ces dépenses et aux reports 2012 est de 390.500 € auquel s'ajoute 31.150 € pour les recettes de compensation de la TVA. et les taxes locales d'équipement.

Grâce à l'épargne brute de l'année, et à l'excédent cumulé fin 2012, l'ensemble de ces dépenses est équilibré. Un solde de 71.500 € subsiste pour des dépenses imprévues.

Cérémonie du 8 mai 2013

Vous êtes conviés à la cérémonie qui se déroulera devant le Monument aux morts de la Commune, à l'occasion de la commémoration de la VICTOIRE 1945, en présence de la section des anciens Combattants, du Conseil municipal, et de la fanfare Nézelloise.



Le rassemblement est prévu devant la mairie à 11 h précises.

FETE DE LA MUSIQUE dans les jardins de la mairie



SAMEDI 22 JUIN

- 14h à 17h30 kermesse des Ecoles
- 19 h : pique-nique musical

apéritif offert
barbecue à disposition :
(apportez vos brochettes, merguez ... !)
sandwichs, hot-dogs et boissons sur place

- 23 h : Feu d'artifice



Christine LESCROART
Directrice d'agence

Contact :
16, place du vieux pressoir
78124 MAREIL SUR MAUDRE
Tél: 01.30.90.85.10
Mob: 06.16.22.65.68
christine@lescroartimmobilier.fr

Achats - Ventes - Locations

Communauté de communes Gally Mauldre



Notre communauté de communes Gally Mauldre a été créée au 1^{er} janvier 2013.

Lors du premier conseil communautaire, Manuelle Wajsblat (maire de Saint-Nom-la-Bretèche) y a été élue présidente, et cinq maires élus vice présidents :

- Laurent Richard (maire de Maule), s'occupe du développement économique et de la communication,
- Denis Flamant (maire de Chavenay), est en charge de l'aménagement de l'espace communautaire, de l'environnement et cadre de vie et du logement,
- Patrick Loisel (maire de Feucherolles), se consacre aux équipements sportifs et aux actions en faveur de l'enfance et de la jeunesse,
- Adriano Ballarin (maire de Crespières), prend en charge les transports et les nouvelles technologies, de l'information et de la communication (NTIC),
- Max Manné (maire de Mareil sur Mauldre), s'occupe de la petite enfance et des actions en faveur des personnes âgées.

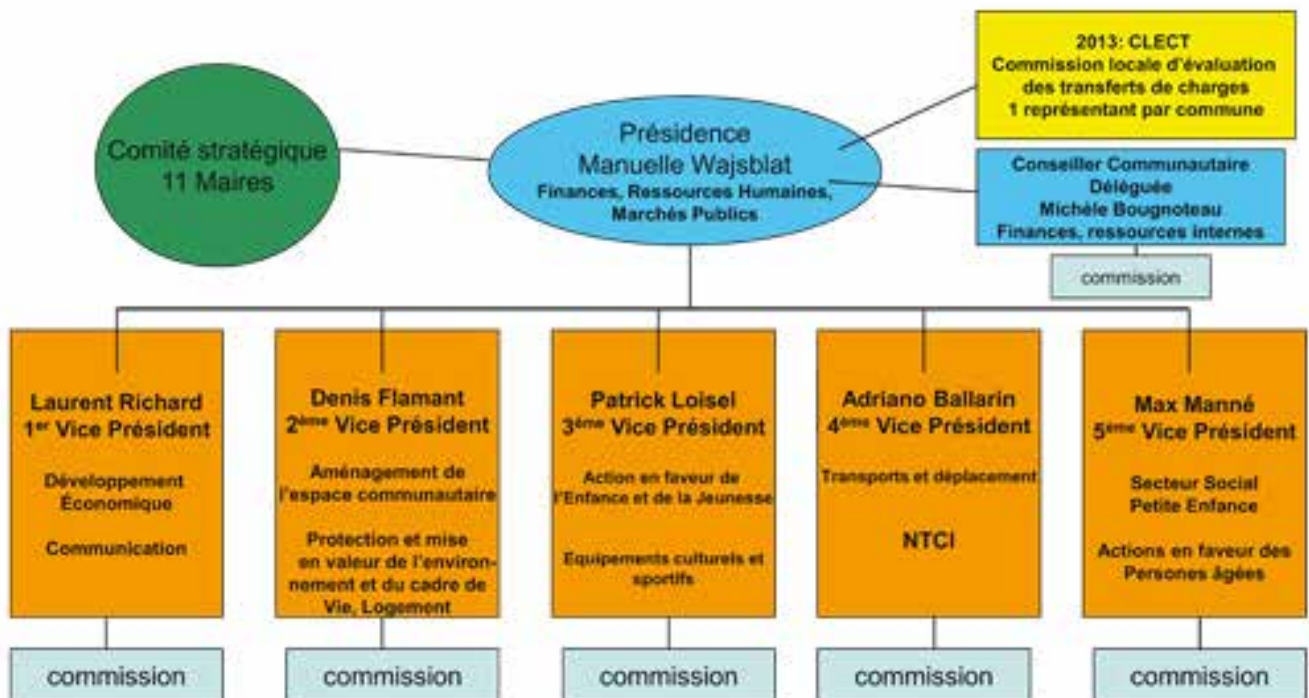
Pour donner une identité nouvelle à cette communauté de communes un logo a été créé.

Dans ce logo nous retrouvons tout ce qui caractérise nos onze communes :

- Andelu, Bazemont, Chavenay, Crespières, Davron, Feucherolles, Herbeville, Mareil sur Mauldre, Maule, Montainville et Saint Nom la Bretèche.

Le logo rappelle la ruralité, l'épi tricolore comme nos blés (jaune), nos forêts (vert) et notre patrimoine (marron pour la pierre). Les sillons en forme d'arches symbolisent le travail de nos agriculteurs et la préservation de notre patrimoine. Enfin, le ru de Gally et la Mauldre sont matérialisés par l'axe bleu.

La Gouvernance



1^{er} conseil communautaire Gally Mauldre : 8 janvier 2013 à la mairie de Saint-Nom-La-Bretèche

Floralia Créations
ARTISAN FLEURISTE

Bouquets, Décors, Mariage,
Deuil, Livraisons...

5 Place du vieux pressoir
Centre Commercial Intermarché
78124 MAREIL SUR MAULDRE
Tél: 01 78 80 14 87
SIREN: 3398 0300 0003

Du Mardi au Samedi
De 9H à 12H30 et de 15H à 19H30
Dimanche et jours fériés
De 9H à 12H30

Rappel : Inscription à l'école maternelle, rentrée scolaire septembre 2013

Nous invitons les parents à passer en mairie, munis de leur livret de famille et d'un justificatif de domicile pour l'inscription des enfants nés en 2010.

Il est urgent de venir inscrire vos enfants nés en 2010, car si nous n'avons pas suffisamment d'enfants inscrits, nous risquons une fermeture de classe.

Date d'inscription pour l'école maternelle : 13 mai 2013.
Contacter l'école pour prendre un rendez-vous au 01.30.90.92.25

Rythmes scolaires

La réforme ne sera pas appliquée sur la Commune en septembre 2013.

Fête des «CM1-CM2»

Pour les élèves de la classe de CM2, c'est le départ vers le collège et la fin de la scolarisation à l'école de Mareil.

A cette occasion, la Caisse des écoles organise un après-midi récréatif qui commence par des jeux et se termine par une «boum».

Cette fête aura lieu le samedi 15 juin 2013 de 14h30 à 19h30 dans les jardins de la mairie.

Informations diverses

Rappel : Calendrier des opérations de recensement militaire

JEUNES NES EN	PERIODE DE RECENSEMENT
mai, juin 1997	mai, juin 2013



Opération tranquillité vacances

Permanence de la gendarmerie durant l'été.

Il faut vous rendre à la gendarmerie pour prévenir de vos dates ou période d'absences pendant l'été, des rondes seront organisées dans votre quartier.

Renouvellement de carte d'identité ou de passeport : Prenez vos précautions avant les vacances !

A l'approche des examens de la fin d'année scolaire ou universitaire et des vacances d'été, un nombre très important d'usagers font renouveler leurs cartes nationales d'identité (CNI) ou leurs passeports.

Il convient de rappeler également que tout voyage scolaire, ou sortie collective hors de France, n'exempte pas de disposer d'un titre d'identité individuel en cours de validité.

Pour éviter l'afflux de demandes avec des délais d'attente incompatibles avec les dates de voyage ou d'examen des personnes concernées, la Préfecture des Yvelines vous recommande de prendre dès à présent les dispositions nécessaires, à savoir :

- vérifier les dates d'expiration de la CNI ou passeport en votre possession.
- vous rendre à la mairie de votre domicile pour une demande de carte nationale d'identité et dans l'une des 35 mairies des Yvelines équipées de stations biométriques pour la demande de

passport, dans le cas où un renouvellement s'avère nécessaire.

La liste de ces communes ainsi que l'ensemble des pièces nécessaires à leur renouvellement, est disponible sur le site internet de la préfecture :

www.yvelines.gouv.fr, rubrique «vos démarches» / «passeports»

Par mesure de précaution, il est recommandé de toujours déposer la demande, au moins un mois et demi avant la date du voyage ou de l'examen pour lequel ce titre est nécessaire. Il est rappelé que le renouvellement peut être demandé dans les trois mois qui précèdent la date d'expiration du document.

Avant de réserver vos séjours, pensez à vérifier la date de validité de votre carte nationale d'identité et de votre passeport. La plupart des pays exigent que ce dernier soit valable 6 mois après la date de retour.

Enfin, il faut souligner que le ministère de l'Intérieur a simplifié les démarches nécessaires à l'obtention d'une CNI ou d'un passeport, particulièrement pour celles et ceux qui détiennent déjà un titre sécurisé (carte d'identité «plastifiée», passeport électronique ou bio métrique).

Insee

L'Institut national de la statistique et des études économiques réalise jusqu'au 29 juin 2013 une enquête sur le thème du cadre de vie et la sécurité.

La première partie de cette enquête porte sur la qualité de l'environnement de l'habitat ; la seconde aborde les problèmes d'insécurité auxquels les personnes ont pu être confrontées au cours des deux dernières années : cambriolage, vandalisme, vol, agression, etc.

Dans notre Commune, quelques ménages seront sollicités. Un enquêteur de l'Insee chargé de les interroger prendra contact avec certains d'entre vous. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant.

Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous lui réserverez.

Suppression des autorisations de sortie du territoire pour les mineurs (rappel)

Depuis le 1^{er} janvier dernier :

- suppression des autorisations de sortie du territoire pour les mineurs, individuelles et collectives,
- droit de libre circulation pour les mineurs qui peuvent donc circuler librement, seuls ou accompagnés, munis de leur seul passeport en cours de validité ou de leur carte nationale d'identité en cours de validité, dans l'ensemble de l'Union européenne ainsi qu'en Islande, Norvège, Suisse, au Lichtenstein, à Monaco, en Andorre, à Saint Martin et au Saint Siège. Disparaît aussi le laissez-passer préfectoral anciennement délivré aux mineurs de moins de 15 ans se rendant sans titre en Belgique, en Italie, au Luxembourg et en Suisse.

Informations reçues en mairie

- une enquête publique sur la révision du Plan de déplacements urbains d'Île-de-France est en cours. Vous pouvez la consulter et déposez votre avis en ligne sur enquetespubliques.iledefrance.fr
- Yvelines étudiants seniors : 150 jobs d'été à pourvoir pour lutter contre l'isolement des personnes âgées pendant l'été

Chaque été depuis 2004 durant les mois de juillet et août, le Conseil général recrute 150 étudiants pour rendre visite à des personnes âgées isolées. Au programme conversations, jeux de société, promenades, courses, rendez-vous chez le coiffeur ou même démarches administratives si besoin.

Seniors, si vous souhaitez bénéficier de ce service gratuit, contactez au 01.39.07.84.28,

Etudiants, postulez à ce job d'été en déposant votre candidature sur yvelines.fr/etudiantsseniors/

- Itedec www.itedec.fr : formations en alternance gratuites et rémunérées

Mantes la Ville : du Bac Pro à Licence au 01.39.29.23.00,

Aubergenville : du CAP à Bac Pro au 01.30.90.54.00

Petites annonces

La Croix rouge de Maule

Recherche des chauffeurs et accompagnateurs bénévoles pour aller chercher des denrées alimentaires :

- à la banque alimentaire sur Arcueil, les jeudis matins tous les quinze jours,
- au magasin Auchan sur Plaisir, tous les vendredis matins, pour quelques heures par mois. Il faut être titulaire du permis de conduire.

Contact : Madame Catherine Tiphaine, Présidente au 06.86.81.47.83

TAXI ANNIE

Mauleil / Mauldre

06 09 31 08 33

Sur Rendez-vous, Toutes Distances

Transport Malades Assis.
Gares - Aéroports - Hôpitaux
Hospitalisation (entrées et sorties)
Dialyse - Rayon, etc...

Conventionné Caisse Maladie Siret : 418 532 966 RM 780

NOUVEAU
Traitements toitures
&
façades



ARTE DECO


Desvergnès Jean-Marc

Un Artisan au service des particuliers

Peinture - Décoration - Stucco - Estampes - Tadelakt
Revêtements sols et murs - Fourniture et pose de parquets
Pour tous autres services contacter le

Tél./fax : 01 34 75 81 85
06 64 95 07 31

3 bis rue des Fontaines
78124 Mauleil sur Mauldre



Artisan

Pichafroy Didier

PLOMBIER - CHAUFFAGISTE

Installation - Dépannage - Ramonage
Energies renouvelables - Solaire - Géothermie - Pompe à chaleur

01.30.90.72.90 - 06.09.17.25.49

1 Bis Route de Mantec - 78124 Mauleil sur Mauldre pichafroy@hotmail.fr

Calendrier des messes

Pour tous renseignements :

s'adresser au Père Dominique LAMARRE,

19 rue Saint Vincent 78580 Maule

Tél : 01.30.90.81.26 - Fax : 01.30.90.64.75

Mail : secteur.val.mauldre@wanadoo.fr

Site internet : <http://valdemauldre-catholique-yvelines.cef.fr>

Permanences d'accueil au presbytère de Maule :

les lundi et jeudi de 14 à 17 h et

les mercredi et samedi de 10 à 12 h (hors vacances scolaires).

SAMEDI 18h30		DIMANCHE		9h30	11h15
04-mai	Herbeville	05-mai	à 10h30 à Maule		
Jeudi 9 mai Ascension				à 10h30 à Mauleil	
11-mai	Bazemont	12-mai	Thiverval	Cresprières	
18-mai	Feucherolles	19-mai Pentecôte	Aulnay	Beynes	
25-mai	Montainville	26-mai	Davron	Les Alluets le Roi	
01-juin	Montainville	02-juin	Feucherolles	Maule	
08-juin	Aulnay	09-juin	Herbeville	Cresprières	
15-juin	Davron	16-juin	Bazemont	Beynes	
22-juin	Feucherolles	23-juin	Thiverval	Les Alluets le Roi	
29-juin	Thiverval	30-juin	Davron	Mauleil	



YVES LAMPENS

PEINTURE-MENUISERIE-ELECTRICITE



Spécialiste de la rénovation pour le particulier et l'entreprise depuis 1948!

Parc d'activités du Moulin
18is Route de Mantec 78124 MAREIL SUR MAULDRÉ
Tél : 01 30 90 70 00 - Fax : 01 30 90 66 68
Mail : yves@lampens.fr

Venez nous voir sur notre site : lampens.fr

Associations

Les articles présentés dans cette rubrique sont communiqués par les associations qui en sont seules responsables.

«Cercle de l'amitié»

Une des toutes premières adhérentes, Geneviève Hebbe nous a quittés. Sa présence nous manque et nous adressons à sa famille nos sincères condoléances.

Sortie du 17 février 2013 au théâtre Edouard VII : une pièce de Pierre Arditi et d'Evelyne Buyle. Un couple sans histoires découvre un soir de l'argent dans son salon. Tous les jours des billets apparaissent de plus en plus nombreux comme s'il en pleuvait ... D'où vient cet argent ? Qu'ont-ils fait pour le mériter ? Cette richesse soudaine est-elle une chance ou une malédiction ? Au-delà du comique chacun pourra en tirer une morale. Divertissant et drôle.

La visite du mois de mars a été tout simplement un après-midi de total émerveillement.

Tout d'abord avec cette visite du musée des Arts forains, site magique fait de jeux de foire fonctionnant toujours malgré leur grand âge et que chacun d'entre nous a pu tester. Un retour aux sources des véritables fêtes foraines hautes en couleur et en matières nobles, bois, cuir, cuivre, etc. Sans oublier ces quelques grands moments sur le manège de chevaux de bois ou encore sur celui des vélocipèdes, où tous ensemble, nous avons dû pédaler pour le faire tourner à grand fracas.

S'en est suivi une visite du buffet de la gare de Lyon, «le Train bleu», un des lieux mythiques les mieux conservés du Paris des années 1900. Décor juste magnifique et somptueux dans lequel nous avons pu prendre notre temps pour une excellente et bien venue collation.

La prochaine sortie du cercle se déroulera le mercredi 26 juin, nous visiterons la verrerie d'art de Soisy, et le musée départemental des peintres de Barbizon (déjeuner prévu!).

**Téléphones utiles : Lucette Trébuil au 06.21.94.99.88,
Noella Le Sinq au 01.30.90.99.55,
Annie Macheboeuf au 01.34.75.14.75**

Au Plaisir de Lire

Bibliothèque de Mareil sur Mauldre
Association n° W781001004, déclarée
le 27 novembre 1981



L'Assemblée générale de l'association a eu lieu le samedi le 20 avril 2013.

Le bureau a été réélu pour deux ans.

L'année s'est écoulée sans problème avec des achats réguliers de nouveautés, les accueils de classes et de crèche.

Pour l'année à venir : deux représentations du théâtre de Sartrouville sont prévues pour l'école élémentaire, l'achat de DVD pour les enfants et le suivi des nouveautés pour les adhérents.

Merci pour votre présence à l'assemblée

T.C.M.M (Tennis club)

Les tournois homologués internes jeunes et adultes se sont déroulés dans de bonnes conditions et la remise des lots a eu lieu le 20 avril 2013.

Le tournoi open Jeunes aura lieu du 15 au 26 juin 2013 et le tournoi open Adultes se déroulera du 14 au 29 juin 2013 (finales le 29 juin 2013 avec barbecue party).

Fête de l'école de Tennis (tous les enfants sont conviés) : mercredi 29 mai 2013.

Mareil GV

Un beau soleil, 138 participants, les chemins autour de Mareil !

Dimanche 14 avril, matin et après-midi, vous avez vu passer beaucoup de randonneurs autour de notre village : 138 sur la journée. Ils venaient de diverses sections de Gymnastique volontaire Randonnée du département : Sartrouville, Maurepas, Maule, Limay, Beynes Les Essarts le Roi, Crespières, Mareil sur Mauldre et plus encore.

Le Comité départemental de Gymnastique volontaire et Mareil GV accueillait les participants à la salle annexe de la mairie, prêtée gentiment par la municipalité, que nous remercions vivement.

Comme il faisait très beau, nous avons profité des chemins boueux parfois, autour de Mareil (Herbeville, Les Alluets le Roi, Montainville, Maule), le point de départ étant la mairie de Mareil.

Vers midi, apéritif et pique-nique tiré du sac, dehors devant la salle annexe au soleil !

Une bonne journée de grand air qui nous a permis de nouer des liens et de découvrir notre village sous d'autres paysages.

Grand merci à Micheline et Jean-Pierre qui ont assuré la logistique, ainsi qu'à leurs amis qui ont apporté leur aide.

Pour Mareil GV et pour le CODEP EPGV 78, Brigitte Giffard



Le Comité des Fêtes

Il y a 30 ans exactement, en 1984, plus d'une vingtaine d'équipages participaient au premier rallye découverte organisé par le Comité des fêtes de Mareil sur Mauldre. Nous comptons sur vous cette année encore pour fêter dignement cet anniversaire.

30ème Rallye Touristique de Mareil sur Mauldre

Dimanche 19 mai 2013

Venez nombreux passer une journée agréable en notre compagnie pour découvrir ou redécouvrir notre région.

Rejoignez-nous avec votre voiture, vos amis, votre bonne humeur et votre pique-nique, nous nous occupons du reste !

Pour vous inscrire, il suffit de compléter et de renvoyer le bulletin ci-dessous accompagné d'un chèque à l'ordre du « Comité des fêtes » avant le 12 mai à :

RIVART Gérard gerard.rivart@gmail.com
62 avenue de la chardonnière
78 MAREIL SUR MAULDRÉ 06 47 48 93 13

Bulletin d'inscription au Rallye de Mareil

Nom : Adresse :

Téléphone : E-mail :

Nombre d'adultes x 22€ =€
Enfants moins de 16 ans x 12€ =€ TOTAL =€
Le tarif inclut la journée, les croissants, le repas du soir et les récompenses.